



SOCIÉTÉ CANINE de l'ÎLE DE FRANCE
Association Loi 1901 - affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



12 ET 13 JANVIER 2019

PARIS DOG SHOW



LE BOURGET (93)

Parc des Expositions de PARIS LE BOURGET – HALL 4



Exposition Nationale **12/01**
avec attribution du CACS de la SCC

Exposition Internationale **13/01**
avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI



EXPOSITION CACIB

QUALIFICATIVE POUR CRUFTS

CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE
(arrêté préfectoral du 22/09/2008)
passport et carte d'identification I-CAD
à présenter

INFORMATION AUX EXPOSANTS
TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE
ENTRAÎNERA LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

HORAIRES

Entrée des chiens : 7 h 30
début des jugements : 9 h
Jugements à horaires prévus
(selon les possibilités des juges)
vous devez être présent sur l'exposition une heure
avant votre jugement et autour de votre ring une
1/2 heure avant le jugement.
Heure limite d'arrivée : 11 h 30
(voir extrait du règlement page 4)

RACES INVITEES

le samedi 12 janvier 2019
CURSINU - EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL PHALENE
le dimanche 13 janvier 2019
BERGER DE BEAUCE - EPAGNEUL PICARD
engagements par internet ou par courrier
(confirmation payante : 38 euros)

Clôture officielle :
11 décembre 2018 (date de réception)
2^e clôture (uniquement internet) :
17 décembre 2018 minuit
(avec majoration des tarifs - voir page 6)

Séance de confirmation
11 janvier 2019 (voir en page 5)
la confirmation n'est pas obligatoire
pour participer à une exposition

SPECIALE JEUNES PRESENTATEURS
LE SAMEDI 12 JANVIER
Juge: M. Christian Karcher
Inscription sur place au secrétariat

EXPOSITION SANS CAGE

SORTIE DES CHIENS
à partir de 15 h

BEST IN SHOW

Babies - Puppies - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de race
Très nombreuses récompenses (voir en page 6)

les engagements internet imprimeront une E-carte
les engagements courrier recevront une carte d'exposant
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44 - mail : scif@wanadoo.fr

Il est rappelé aux propriétaires concernés
qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés
de la loi du 6 janvier 1999.

Engagements internet - paiement sécurisé
<http://www.sc-if.org> - <https://cedia.fr>
(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)
les engagements non payés ne seront pas pris en compte

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

SAMEDI 12 JANVIER 2019 CACs		RACES	DIMANCHE 13 JANVIER 2019 CACs - CACIB	
Groupe 1				
STRACK Klaus (All.)		Berger Australien		CAVILLAC Boris
KARCHER Christian		Berger Allemand		MORBELLI Jean-Jacques
HARSANYI Peter (Hong.)		Berger Belge Malinois, Berger Belge Laekenois, Berger Belge Tervueren, Berger Belge Groenendael	Spéciale	GRIOL Michel
HARSANYI Peter (Hong.)		Berger Blanc Suisse		MORBELLI Jean-Jacques
KERFRIDEN Jean		Berger de Beauce (race invitée dimanche) , Berger de Brie		KARCHER Christian
MAKOMASKI Maria		Berger Bergamasque, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de Russie Méridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croate, Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Chien de Berger Roumain des Carpathes, Chien Loup Tchecoslovaque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque		KARCHER Christian
KERIHUEL Jean-Paul		Berger de La Serra de Aires (Berger Portugais), Chien de Berger de Majorque		EBERHARDT Jochen H. (All.)
KARCHER Christian		Bearded Collie		CAVILLAC Boris
KERIHUEL Jean-Paul		Berger de Picardie, Border Collie		KARCHER Christian
MORBELLI Jean-Jacques		Berger des Pyrénées A Face Rase, Berger des Pyrénées A Poil Long		KARCHER Christian
MORBELLI Jean-Jacques		Chien de Berger Catalan		NAVEDA CARRERO Juan (Esp.)
KERFRIDEN Jean	Spéciale	Bouvier Australien, Bouvier Australien Courte Queue, Kelpie Australien		KARCHER Christian
DESSERNE Sylvie	Spéciale	Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres		KARCHER Christian
GRIOL Michel		Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Néerlandais		SOCOLOVERT Anne
HARSANYI Peter (Hong.)		Chien de Berger Anglais Ancestral (Bobtail)		KARCHER Christian
HARSANYI Peter (Hong.)		Chien de Berger Des Shetland		CAVILLAC Boris
HARSANYI Peter (Hong.)		Collie à Poil Court, Collie à Poil Long	Spéciale	SOCOLOVERT Anne
KARCHER Christian		Schipperke		CUSTOT Jacqueline (CH)
KERFRIDEN Jean		Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke	Spéciale	SOCOLOVERT Anne
Groupe 2				
MORBELLI Jean-Jacques		Affenpinscher, Pinscher Allemand (Pinscher Moyen), Pinscher Autrichien, Pinscher Nain, Schnauzer Moyen, Schnauzer Géant, Schnauzer Nain	Spéciale	SELTZ HALTER Jeannette
MAKOMASKI Maria		Berger d'Asie Centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Caucase, Berger du Karst, Chien de Berger Yougoslave de Charplanina		KARCHER Christian
MAKOMASKI Maria		Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse	Spéciale	CLASS Anne-Marie
HARSANYI Peter (Hong.)		Boxer		INGRAFFIA Ivo (It)
CLASS Anne-Marie		Bulldog	Spéciale	HARSANYI Peter (Hong.)
KARCHER Christian		Bullmastiff, Mastiff		BOULOT Christine
HARSANYI Peter (Hong.)		Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suédois, Chien de Berger d'Anatolie		EBERHARDT Jochen H. (All.)
CLASS Anne-Marie		Dobermann, Broholmer, Tosa, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Mâtin Espagnol, Dogue du Tibet, Chien de Montagne de l'Atlas, Smous des Pays Bas		EBERHARDT Jochen H. (All.)
LA ROCCA Fabrizio (It.)		Cane Corso (Chien de Cour Italien)		INGRAFFIA Ivo (It)
DESSERNE Sylvie		Chien de Leonberg	Spéciale	KERIHUEL Jean-Paul
MORBELLI Jean-Jacques		Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées		KARCHER Christian
INGRAFFIA Ivo (It)	Spéciale	Dogue Allemand		DUBOIS Alain
DESSERNE Sylvie	Spéciale	Dogue Argentin		INGRAFFIA Ivo (It)
CLASS Anne-Marie		Dogue de Bordeaux		DENIS Hélène
CLASS Anne-Marie		Saint Bernard		DUBOIS Alain
MORBELLI Jean-Jacques		Hovawart		EBERHARDT Jochen H. (All.)
MAKOMASKI Maria		Landseer		EBERHARDT Jochen H. (All.)
MAKOMASKI Maria		Terre Neuve		INGRAFFIA Ivo (It)
CLASS Anne-Marie		Mâtin Napolitain	Spéciale	BOULOT Christine
BOULOT Christine	Spéciale	Rottweiler		EBERHARDT Jochen H. (All.)
KERIHUEL Jean-Paul	Spéciale	Shar Pei		MORBELLI Jean-Jacques
JACOPS Sébastien		Terrier Noir Russe		ESCOFFIER Jean-Louis
Groupe 3				
GRIOL Michel		Terrier du Reverend Russell, Terrier Jack Russell		MEDARD MANGIN Jacques
JACOPS Sébastien		Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien, Terrier Australien à Poil Soyeux, Terrier Brésilien, Terrier d'agrement Anglais Noir et Feu, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux, Terrier Irlandais Glen Of Imaal, Terrier Japonais, Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier		ESCOFFIER Jean-Louis
NAVEDA CARRERO Juan (Esp.)	Spéciale	Bull Terrier, Bull Terrier Miniature		LA ROCCA Fabrizio (It.)
JACOPS Sébastien	Spéciale	Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecossois, West Highland White Terrier		FAVRE René
LEGROS Patrice	Spéciale	Fox Terrier Poil Dur, Fox Terrier Poil Lisse		MASUEZ Christian
NAVEDA CARRERO Juan (Esp.)		Terrier de Chasse Allemand, Staffordshire Bull Terrier Jeunes Puppy Baby		FAVRE René
NAVEDA CARRERO Juan (Esp.)		Staffordshire Bull Terrier Adultes		LA ROCCA Fabrizio (It.)
CUSTOT Jacqueline (CH)		Yorkshire Terrier		KARCHER Christian
SELTZ HALTER Jeannette	Spéciale	Staffordshire Terrier Américain		ESCOFFIER Jean-Louis
Groupe 4				
LA ROCCA Fabrizio (It.)		Teckel	Spéciale	NAVEDA CARRERO Juan (Esp.)
Groupe 5				
GRIOL Michel	Spéciale	Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Akita, Chien d'élan Norvégien Gris, Chien d'élan Norvégien Noir, Chien d'élan Suédois / Jämthund, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux, Hokkaido, Kai, Kishu, Laika de Sibérie Occidentale, Laika de Sibérie Orientale, Laika Russo Européen, Lapphund Suédois, Samoyède, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais	Spéciale	STRACK Klaus (All.)
GRIOL Michel	Spéciale	Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Spitz Japonais, Chien Esquimau Canadien	Spéciale	KERIHUEL Jean-Paul
STRACK Klaus (All.)		Akita Américain		KERIHUEL Jean-Paul

SAMEDI 12 JANVIER 2019 CACs		RACES	DIMANCHE 13 JANVIER 2019 CACs - CACIB
ESCOFFIER Jean-Louis		Eurasier, Basenji, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan	KERIHUEL Jean-Paul
STRACK Klaus (All.)		Husky de Sibérie, Malamute de l'Alaska	INGRAFFIA Ivo (It.)
STRACK Klaus (All.)		Chien de Garenne des Canaries, Chien de Garenne Portugais, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco d'Ibiza, Chien de Taïwan, Jindo Coréen	KERIHUEL Jean-Paul
CUSTOT Jacqueline (CH)		Chien du Mexique, Chien du Pérou	KERIHUEL Jean-Paul
MOREAU POULIQUEN Michèle	Spéciale	Chow Chow	INGRAFFIA Ivo (It.)
VANAKEN Jean-François (Bel.)	Spéciale	Spitz, Volpino Italien	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 6			
MASUEZ Christian		Basset Fauve de Bretagne, Griffon Fauve de Bretagne, Basset Hound	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence		Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Briquet Griffon Vendéen, Grand Basset Griffon Vendéen, Grand Griffon Vendéen, Petit Basset Griffon Vendéen	MASUEZ Christian
MASUEZ Christian		Anglo Français de Petite Venerie, Ariégeois, Basset Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeois, Grand Bleu de Gascogne, Griffon Bleu de Gascogne, Petit Bleu de Gascogne, Basset de Westphalie, Basset Artésien Normand, Chien d'arctois, Dalmatien, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français Blanc et Noir, Français Blanc et Orange, Français Tricolore, Grand Anglo Français Blanc et Noir, Grand Anglo-Français Blanc et Orange, Grand Anglo-Français Tricolore, Poitevin, Brachet Allemand, Brachet de Styrie A Poil Dur, Brachet Noir et Feu, Brachet Polonais, Brachet Tyrolien, Chien A Loure, Chien Courant Suisse, Petit Chien Courant Suisse, Chien Courant de Bosnie à Poil Dur, Chien Courant de Halden, Chien Courant de Hamilton, Chien Courant de Hygen, Posavatz, Chien Courant de Montagne du Monténégro, Chien Courant de Schiller, Basset des Alpes, Chien Courant Slovaque, Chien Courant de Transylvanie, Chien Courant Polonais, Chien Courant d'Istrie (Poil Dur, Poil Ras), Chien Courant du Smaland, Chien Courant Espagnol, Chien Courant Finlandais, Chien Courant Grec, Chien Courant Italien, Chien Courant Italien à Poil Ras, Chien Courant Norvégien, Chien Courant Serbe, Chien Courant Tricolore Serbe, Chien de Rhodésie à Crête Dorsale, Chien de Rouge de Bavière, Chien de Rouge du Hanovre, Chien de Saint Hubert, Chien N. et F. Pour La Chasse Au Raton, Griffon Nivernais, Porcelaine	FAVRE René
Groupe 7			
PARENT Nathalie		Barbu Tcheque, Braque Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Stichelhaar, Epagneul Français, Pointer Anglais	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
HARSANYI Peter (Hong.)	Spéciale	Drahthaar	EBERHARDT Jochen H. (All.)
PARENT Nathalie		Chien d'arrêt Portugais, Braque Allemand à Poil Court, Braque de Burgos, Braque Italien, Spinone, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Drente, Griffon A Poil Dur Korthals	EBERHARDT Jochen H. (All.)
PARENT Nathalie	Spéciale	Epagneul Breton	DESSERNE Sylvie
PARENT Nathalie		Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque Français Type Gascogne, Braque Français Type Pyrénées	DESSERNE Sylvie
PARENT Nathalie		Braque de Weimar	Spéciale FAUQUEMBERT Catherine
PARENT Nathalie		Braque Hongrois à Poil Court, Braque Hongrois à Poil Dur	Spéciale BALOGH Zsuzsanna (Hong.)
PARENT Nathalie		Braque Saint Germain, Epagneul Bleu de Picardie, <i>Epagneul Picard (race invitée le dimanche)</i> , Epagneul de Pont Audemer	FAUQUEMBERT Catherine
PARENT Nathalie		Setter Gordon	Spéciale HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence		Langhaar, Grand Epagneul de Munster, Petit Epagneul de Munster, Setter Anglais, Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc	EBERHARDT Jochen H. (All.)
Groupe 8			
LA ROCCA Fabrizio (It.)		Barbet, Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais, English Springer Spaniel, Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Irish Water Spaniel, Kooikerhondje	MONSCAVOIR Jacques
LAURENT Annick		Chien d'eau Américain, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Portugais	MONSCAVOIR Jacques
LAURENT Annick		Chien d'eau Romagnol	Spéciale LA ROCCA Fabrizio (It.)
BOULOT Christine		Chien d'oyssel Allemand	MONSCAVOIR Jacques
BOULOT Christine		Golden Retriever, Retriever du Labrador, Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever de La Nouvelle Ecosse	MASUEZ Christian
Groupe 9			
BALOGH Zsuzsanna (Hong.)		Bichon A Poil Frise, Bichon Bolonais, Bichon Havanais, Bichon Maltais, Petit Chien Lion	CUSTOT Jacqueline (CH)
LAURENT Annick		Bouledogue Français	DENIS Hélène
GURTNER Caroline	Spéciale	Cavalier King Charles, King Charles	KARCHER Christian
ESCOFFIER Jean-Louis		Carlin, Terrier de Boston	CUSTOT Jacqueline (CH)
ESCOFFIER Jean-Louis		Chien Chinois A Crete	BALOGH Zsuzsanna (Hong.)
LAURENT Annick		Chihuahua	JAUFFRET Alix
ESCOFFIER Jean-Louis		Coton de Tuléar	DESSERNE Sylvie
BALOGH Zsuzsanna (Hong.)		Kromfohrlander	DESSERNE Sylvie
KARCHER Christian		Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois	JAUFFRET Alix
MEDARD MANGIN Jacques	Spéciale	Caniche	BALOGH Zsuzsanna (Hong.)
DESSERNE Sylvie		Epagneul Nain Continental Phalène (race invitée samedi), Epagneul Nain Continental Papillon, Petit Chien Russe	Spéciale LAURENT Annick
LAURENT Annick		Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon	DESSERNE Sylvie
CUSTOT Jacqueline (CH)		Epagneul Tibétain, Lhassa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain	Spéciale BALOGH Zsuzsanna (Hong.)
Groupe 10			
BALOGH Zsuzsanna (Hong.)	Spéciale	Barzoï, Lévrier Hongrois, Lévrier Polonais	LA ROCCA Fabrizio (It.)
DUMORTIER Alain	Spéciale	Azawakh, Lévrier Espagnol, Sloughi	LA ROCCA Fabrizio (It.)
DUMORTIER Alain		Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki, Lévrier Ecosais, Lévrier Irlandais	HARSANYI Peter (Hong.)
DUMORTIER Alain		Petit Lévrier Italien	DESSERNE Sylvie
DUMORTIER Alain		Whippet	MEDARD MANGIN Jacques
Races non reconnues par la F.C.I.			
KERIHUEL Jean-Paul		Berger Américain Miniature	CAVILLAC Boris
KERIHUEL Jean-Paul		Chien Fonnese, Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Ratier de Prague	DESSERNE Sylvie
DESSERNE Sylvie	Spéciale	Continental Bulldog	DENIS Hélène
MEDARD MANGIN Jacques	Spéciale	Cursinu (race invitée samedi)	ESCOFFIER Jean-Louis
KERIHUEL Jean-Paul		Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français	FAVRE René
MASUEZ Christian		Epagneul de Saint Usage	FAVRE René
MEDARD MANGIN Jacques	Spéciale	Chien Particolore à Poil Frisé	JAUFFRET Alix

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra **AU BOURGET (93)**
les samedi 12 et dimanche 13 janvier 2019
Parc des Expositions de PARIS LE BOURGET – HALL 4

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif) L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h 30. Début des jugements : 9 h 00. Jugements à l'heure prévue (selon disponibilité des juges).
Heure limite d'arrivée des chiens : 11 h 30

SORTIE DES CHIENS – les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 15 h. Une caution de 15 € sera demandée pour la sortie d'un chien avant l'heure prévue et rendu au retour du chien.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur ; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet).

Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant.

Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens.

les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines; pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

• **Exposition à CACS** : Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente.

• **Exposition à CACS CACIB** : Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris) d'un membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI.

Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.
COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 11 décembre 2018 (date de réception).
Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

2^e clôture au 17 décembre 2018 minuit - engagement uniquement par internet avec majoration des tarifs (voir page 6)

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour du jugement.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens - (A l'entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire";
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le Juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : La C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- si l'a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{er} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «Excellent» (cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- si l'a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e)

Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR DE SEXE OPPOSÉ – Le meilleur de sexe opposé est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le meilleur de race.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS (sauf berger allemand, border collie et jagdterrier)

ATTENTION : Les chiens ayant subi une olectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de propriétaire et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,	
Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Eta, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 123 euros (CACS) ou 138 euros (CACS CACIB) qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans acquiescement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
 - ceux qui auront fait une fausse déclaration
 - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
 - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
 - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
 - f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
- Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en outre que pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonair, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé par le décret municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages), les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)



PARIS DOG SHOW (LE BOURGET)

12 ET 13 JANVIER 2019
Parc des Expositions de PARIS LE BOURGET – HALL 4

Samedi 12: Exposition Nationale avec attribution du CACS
Dimanche 13: Exposition Internationale avec attribution du CACS CACIB

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à SCIF - ENVA - EXPO PDS

Bât. Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex

Pas d'envoi en recommandé

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

N° Identification : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

CLOTURE OFFICIELLE :
11 décembre 2018 (date de réception)
tout engagement courrier parvenant
après cette date sera refusé
2^e clôture (uniquement internet) :
17 décembre 2018 (avec majoration des tarifs)

Entrée des chiens : 7 h 30
début des jugements : 9 h 00
Jugements à horaires prévus.
Heure limite d'arrivée : 11h30
(voir extrait du règlement page 4)

VENDREDI 11 JANVIER 2019

Séance de confirmation

Sauf berger allemand, border collie et jagdterrier

feuille d'inscription sur www.sc-if.org

Renseignements :

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

scif@wanadoo.fr

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Epagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	--	---

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement	
Intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Ouverte	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>
Champion	<input type="checkbox"/>
Jeune	<input type="checkbox"/>
Puppy	<input type="checkbox"/>
Baby	<input type="checkbox"/>
Vétéran	<input type="checkbox"/>
Meute	<input type="checkbox"/>
Confirmation <small>(avec exposition gratuit)</small>	<input type="checkbox"/>
Ne concourant pas	<input type="checkbox"/>

pour obtenir un accusé de réception par courrier joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse sinon accusé de réception par mail

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS

voir tarifs en dernière page

● IMPORTANT : à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'identification I-CAD
- copie de la vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie
- copie de la carte d'adhérent SCIF 2018 ou 2019 (si tarif adhérent appliqué)
- copie des attestations pour engagements en classe travail ou champion
- chèque à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)
Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date _____ (n'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF : cs - ib - cs ib

Date : _____ n° d'arrivée : _____

Classe : _____ Accep. : _____

Signature du propriétaire : _____

JE M'INSCRIS POUR

Le CACS du 12 janvier Le CACS/CACIB du 13 janvier

Je réserve des cartes accompagnateur et des parkings

TARIF PAR JOUR (à ajouter à votre paiement)	samedi	dimanche
	indiquez les quantités	
Carte accompagnateur - 6 € <small>gratuit pour les moins de 12 ans</small> <i>Une entrée gratuite à partir de trois chiens engagés le même jour</i>		
parking camping-car - 15 €		
parking voiture - 5 €		

Adhésion SCIF 2019 (donne droit au tarif membre - voir page 6)

ADHESION ou RENOUVELLEMENT N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom _____ Prénom _____

Simple : 17 € - Couple (même adresse) : 18 € **Paiement par chèque séparé**

PAIEMENT par chèque bancaire

banque _____ chèque n° _____ montant _____

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur, récompenses pour les trois premiers de chaque jugement Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS

1^{er} clôture
jusqu'au 11 décembre 2018 - courrier et internet
Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (date de réception)

2^e clôture
du 12.12 au 17.12.18 minuit
uniquement par internet

	CACS 12 janvier		CACS CACIB 13 janvier		Les deux jours pour le même chien		CACIB	Les 2 jours pour le même chien
	non membre	membre scif	non membre	membre scif	non membre	membre scif		
1 ^{er} chien (catalogue compris)	41	37	46	43	83	76	51	93
2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	37	34	41	38	74	68	47	84
Suivants (chacun)	31	27	36	33	63	56	41	73
baby, puppy, vétérán	27	27	34	34	57	57	37	67
chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé	15	15	25	25	36	36	25	46
meute avec 6 chiens en individuelle même propriétaire	70	70	90	90	156	156	80	166
chien supplémentaire dans la meute même propriétaire	20	20	22	22	38	38	25	48

Parking pour 1 journée

Camping-Car : 15 euros / voiture : 5 euros (à rajouter à votre paiement)

accompagnateurs : 6 euros par jour

gratuit pour les moins de 12 ans
quantité à noter sur la feuille d'engagement, montant à rajouter à votre paiement - **une entrée gratuite à partir du 3^e chien**

inscriptions sur place pour :

Jeune Présentateur 8 euros,
paire (même propriétaire) 10 euros - couple (même propriétaire) 10 euros
Lot d'affixe 10 euros - lot de reproducteur 10 euros (voir définition dans le règlement)

Informations :

- ➔ En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérán et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien **pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire**
- ➔ pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2018 ou 2019 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)
- ➔ Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir page 5)

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.